

Le quotidien des Marocains s'est-il amélioré pour autant ?

Difficile à croire, mais les chiffres l'attestent. Le niveau de vie des Marocains s'améliore et les disparités sociales et territoriales de même que la pauvreté se réduisent. C'est ce qui ressort de l'Enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages dont les résultats ont été dévoilés mercredi dernier à Rabat par le Haut Commissaire au Plan. Ahmed Lahlimi conclura que, entre 2001 et 2014, la croissance du pays a été «pro-pauvre». En clair, cela signifie qu'elle a profité davantage aux pauvres et aux vulnérables qu'aux non-pauvres.

Le niveau de vie des Marocains s'améliore. Ce qui induit une réduction des disparités sociales et territoriales contribuant au recul des différentes formes de pauvreté au Maroc. C'est la principale conclusion que l'on peut tirer de la dernière Enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages dont les résultats ont été dévoilés mercredi dernier à Rabat par Ahmed Lahlimi, Haut Commissaire au Plan. À noter que cette enquête a été réalisée par le HCP sur l'ensemble du territoire national auprès d'un échantillon de 16.000 ménages, entre juillet 2013 et juin 2014, «une année complète pour tenir compte des effets des saisons et des événements socio-religieux sur les comportements de consommation», est-il précisé.

Ainsi, il en ressort que le niveau de vie a presque doublé, passant de près de 8.300 DH par an en 2001 à environ 15.900 DH en 2014, légèrement supérieur à la dépense de consommation finale des ménages par tête telle que mesurée par la Comptabilité nationale. Il s'est ainsi accru à un taux moyen annuel de 3,5%, passant de 3,3%, entre 2001 et 2007, à 3,6%, entre 2007 et 2014. Ces rythmes de croissance ont été respectivement de 2,7 et 3,5% en milieu urbain et de 4,7 et 2,8% en milieu rural. Ce qui fait dire à Ahmed Lahlimi que la croissance au Maroc entre 2001 et 2014 a été «pro-pauvre». En clair, cela signifie qu'elle «a pris l'itinéraire d'une croissance inclusive», profitant davantage aux pauvres et aux vulnérables

qu'aux non-pauvres. Deuxième grand enseignement de cette enquête : «Les dépenses des ménages montrent une évolution significative du modèle de consommation, dans sa double composante alimentaire et non alimentaire», a indiqué le Haut Commissaire au Plan. En effet, relève-t-il, dans la structure des dépenses de consommation, le poids du segment alimentaire régresse, mais sa qualité s'améliore. Moins cependant dans le monde rural et parmi les catégories sociales de faible niveau de vie, nuance-t-il.

Ainsi, sur le plan national, entre 2001 et 2014, la part des dépenses de consommation alimentaire dans le budget des ménages est passée de 41 à 37%. Elle a continué, toutefois, à représenter 47,3% en milieu rural, contre seulement 33,3% en milieu urbain. Elle varie, selon les classes sociales, passant de 50% dans la catégorie des 10% les plus défavorisés à 26% parmi les 10% les plus aisés.

En termes de qualité, les produits riches en calories (céréales, sucres et produits sucrés) perdent des parts au profit des produits riches en protéines (viandes, poissons, œufs, produits laitiers). La part de ces derniers dans les dépenses alimentaires est passée de 33 à 36%.

Concernant le segment non alimentaire, sa structure se distingue par l'émergence plus marquée de biens et services de qualité, selon les auteurs de l'enquête.

Ainsi, il en ressort que le poids de l'ensemble des dépenses au titre de «l'en-



Le niveau de vie a presque doublé, passant de près de 8.300 DH par an en 2001 à environ 15.900 DH en 2014, légèrement supérieur à la dépense de consommation finale des ménages par tête, note Ahmed Lahlimi, Haut Commissaire au Plan. Ph. Kartouch

Entre 2001 et 2014, la part des dépenses de consommation alimentaire dans le budget des ménages est passée de 41 à 37%.

seignement, de la culture et des loisirs», plus «les transports», «l'hygiène et les soins médicaux» par exemple, est passé dans le budget global des ménages de 16,7 à 21,4%. Avec cependant des disparités sociales et territoriales notables, fait remarquer le HCP.

En fait, est-il précisé, dans les budgets des ménages ruraux et urbains, «l'enseignement, la culture et les loisirs» représentent respectivement 2,8 et 6,6%, «l'habitat et l'énergie» 19,8 et 24,2%, «l'hygiène et les soins médicaux» 7,5 et 9,2%.

Par ailleurs, relève le HCP, les 10% des ménages en haut de la hiérarchie des niveaux de vie et les 10% en bas de cette hiérarchie consacrent, respectivement, 3,5 et 0,4% aux loisirs, 5,3 et 2,7% à l'enseignement, 2,7 et 1,3% à la communication et 11 et 2,9% aux transports. Autre donnée plus révélatrice de ces

disparités, la valeur des dépenses réalisées par la 1re catégorie sociale pour l'enseignement est de 24 fois supérieure à celle de la seconde, pour les loisirs 105 fois, pour les communications 24 fois et pour les transports 44 fois.

Grande conséquence de cette amélioration du niveau de vie par habitant, le taux de pauvreté monétaire a été réduit de près de 2/3 entre 2001 et 2014, passant de 15,3 à 4,8% à l'échelle nationale. Il est de 1,6% en milieu urbain et «reste important en milieu rural» malgré une forte baisse passant de 25 à 9,5%.

De même, la vulnérabilité à la pauvreté, même si elle s'avère faible en milieu urbain avec une incidence de 7,9%, «reste un phénomène surtout rural» où elle se maintient à 19,4% en 2014 après avoir été de 30% en 2001.

Sur le plan des disparités territoriales, l'écart de niveau de vie entre les deux milieux de résidence urbain et rural qui était de 2 en 2001 a baissé à 1,8 environ en 2007. Avec 1,9 en 2014, «il semble marquer cependant une amorce vers une nouvelle augmentation qu'il convient, bien entendu, de surveiller en raison des fluctuations connues des revenus ruraux».

S'agissant des écarts géographiques du niveau de vie, «il semble» que, dans une certaine mesure, le rythme d'évolution des niveaux de vie à l'échelle des unités territoriales, amorce un processus de leur convergence devant, à terme, en réduire les inégalités, selon le HCP. Celui-ci trouve, à cet égard, significatif le fait que des régions comme Drâa-Tafilalet, l'Oriental, Marrakech-Safi, Fès-Meknès réalisent des taux de croissance des niveaux de vie supérieurs à ceux de régions qui comptent parmi les plus riches, telles que Ed Dakhla-Oued Ed-dahab, Laâyoune-Sakia-El Hamra, Casablanca-Settat. ■

Lahcen Oudoud